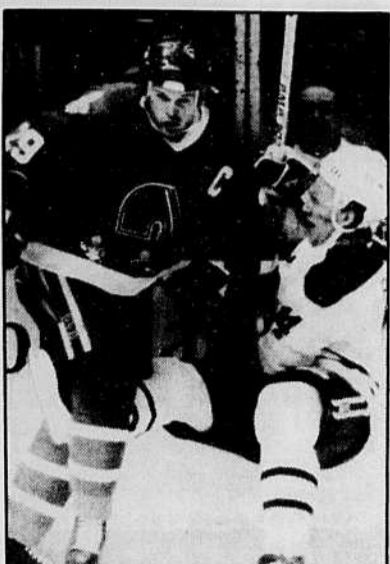




SPORTS

Les deux gardiens font la loi au Forum: 1 à 1



Déterminés, les Nordiques ont obtenu un troisième point en deux soirs face au Canadien, hier. Sur ce jeu, le capitaine Steven Finn applique une solide mise en échec à l'ailier Mark Pederson du Tricolore.

ASSASSINAT A8

Martine Auger n'aurait pas été tuée parce qu'elle était policière

LES MRC A3

10 ans après, tout fonctionne plutôt rondement

SERRICULTURE A5

Québec versera les 700 000 \$ à certaines conditions

COMMISSION B1

La question référendaire revient sur la table



En conversation avec Jacques Parizeau, le président de l'UPA, Jacques Proulx (à droite), a insisté hier sur le fait que les producteurs agricoles d'Ontario et d'ailleurs au Canada avaient tout intérêt à garder une association économique avec le Québec même si celui-ci est souverain.

PROJET DE LOI C7

50 000 armes automatiques encore permises, dénonce la police

MÉTÉO A2

(354^e jour de l'année)

**Variable: - 6 à - 10 C
Lever du soleil: 7h23
Coucher du soleil: 16h06
Demain: pluie**

Les manufacturiers prévoient congédier 180 000 travailleurs

Michel VAN DE WALLE Montréal (PC)

L'Association des manufacturiers canadiens prévoit que la récession économique en cours se soldera par la perte au Canada de 180 000 emplois manufacturiers, dont la moitié ne seront jamais retrouvés. La perte de production pour 1991 est évaluée à environ 30 milliards \$.

Pour se sortir de cette situation difficile, l'AMC réclame une baisse des taux d'intérêts ainsi que des coupures dans les dépenses publiques, de manière à réduire les déficits gouvernementaux.

«Ce que l'on préconise, c'est de se serrer la ceinture à tous les niveaux», disait hier Robert Murray, l'un des membres du conseil d'administration de l'AMC lors d'une conférence de presse en compagnie du directeur général pour le Québec de l'organisation patronale, Richard Le Hir.

L'AMC se montre en particulier désabusée des politiques fédérales, visant au premier titre le maintien de taux d'intérêts élevés. L'organisme affirme que la récession actuelle a été déclenchée par la politique monétaire suivie par la Banque du Canada, politique qui a stimulé une hausse de valeur du dollar canadien qui est venue compromettre les exportations au moment de l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange.

«Inaction fédérale»

«On voit à quel point les industriels canadiens paient le prix de l'inaction du gouvernement fédéral dans la mise en place de l'accord de libre-échange», affirme l'AMC. Au train où vont les choses, les industriels canadiens pourraient fort bien se retrouver les dindons de la farce.

Tout en croyant que la récession actuelle sera moins prononcée qu'en 1981-82, M. Le Hir s'inquiète cependant de ce que celle du début des années 90 est «structurelle» parce que liée à une perte de compétitivité des entreprises canadiennes, alors que celle du début des années 80 était «conjoncturelle» et le produit de facteurs mondiaux.

Si le recul de l'économie cette fois sera moins prononcé qu'il y a dix ans, explique M. Le Hir, c'est que les inventaires des entreprises sont plus bas, les taux d'intérêts sont également moins élevés, de même que l'inflation.

Afin de stimuler un redémarrage de l'économie, M. Le Hir souhaite une diminution substantielle des taux

d'intérêts qui, selon lui, ne devraient pas être supérieurs de deux pour cent à ceux pratiqués aux États-Unis. En vertu de ce raisonnement, le taux d'escompte canadien devrait donc se situer aux environs de 8,5 pour cent. Et l'AMC aimerait bien que le dollar canadien ne soit plus que de 77 ou 78 cents en regard de la devise américaine.

Réduire le déficit

Parce qu'il est identifié par l'AMC comme un facteur d'alimentation des taux d'intérêts élevés, le déficit fédéral doit être réduit dans les plus brefs délais, affirme M. Le Hir. Cela signifie des coupures de dépenses, des coupures de programmes.

«Le ministre des Finances, Michael Wilson, a eu une belle occasion

en 1985 de contrer presque définitivement le déficit, estime M. Le Hir. Mais il a reculé sur presque toutes les mesures après la manifestation sur la colline parlementaire au cours de laquelle une dame avait apostrophé le premier ministre Mulroney en lui disant: «tu nous as menti, Charlie Brown.»

Le dirigeant de l'AMC croit que le Canada doit réduire le coût de ses services, dont certains sont jugés luxueux. En guise d'exemple de mesures à prendre, M. Le Hir a suggéré que l'administration des passeports soit confiée à l'entreprise privée, tout comme l'émission des permis de conduire au Québec. Il croit aussi que plusieurs programmes sociaux pourraient être administrés par un seul or-

ganisme, plutôt que de relever de divers groupes bureaucratiques.

Mais en même temps que l'on demande de réduire les services et de «serrer la ceinture», l'AMC réclame du gouvernement québécois l'abolition de la taxe sur le capital que doivent verser les entreprises. Il propose aussi de s'inspirer d'une législation belge de 1989 destinée à «sauvegarder la compétitivité du pays» et qui contient entre autres mesures la réduction des cotisations patronales à la sécurité sociale dans les domaines exposés à la concurrence internationale.

Des signes indiquent que la situation empire — C1



Prêts pour Noël mais pas pour la guerre...

Le secrétaire américain à la Défense, Dick Cheney, a indiqué hier que les troupes américaines ne seraient pas prêtes à attaquer l'armée irakienne d'occupation du Koweït le 15 janvier, date limite fixée par l'ONU. En fait, devait ajouter le commandant adjoint des forces américaines dans le Golfe, les 430 000 soldats, marins et aviateurs de son pays ne pourront pas être entièrement opérationnels avant la mi-février.

Rae avertit qu'il n'acceptera pas de négocier le démantèlement du Canada

Huguette YOUNG Toronto (PC)

Le démantèlement du Canada n'est pas négociable, a déclaré hier le premier ministre ontarien, M. Bob Rae, en annonçant la création d'un comité de l'Assemblée législative chargé de faire le point sur la question constitutionnelle.

En brisant son silence sur cette question depuis son élection à la tête du premier gouvernement néo-démocrate de l'Ontario le 6 septembre, M. Rae a catégoriquement affirmé que l'Ontario n'accepterait pas que le Québec se retire de la fédération canadienne.

«Le démantèlement de la fédération que constitue le Canada n'a aucun sens pour le gouvernement de l'Ontario et nous nous y opposons carrément, a-t-il précisé dans un discours à Queen's Park. Si le processus se met en branle, personne ne peut entretenir l'illusion qu'il va être sans douleur. Ce ne sera pas le cas. Les résidents de toutes les parties du pays vont être plus pauvres dans tous les sens du terme, si on devait envisager sérieusement un tel traumatisme.»

Le premier ministre ontarien a précisé aux journalistes qu'il y avait toujours lieu d'assouplir les structures fédérales actuelles mais que le Canada devait rester entier et uni.

«Nous voulons que le Canada reste une confédération mais nous reconnaissons qu'il y aura des changements et que le statu quo n'est pas acceptable», a-t-il répondu aux journalistes qui le pressaient de questions.

Pour éviter les erreurs du passé, M. Rae a ajouté que la prochaine ronde de discussions constitutionnelles



Le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, chef du NDP

ne devait pas être axée sur les revendications du Québec, mais devait répondre aux aspirations de toutes les provinces.

Ainsi, a-t-il précisé, la formule de l'Accord du lac Meech qui misait sur les cinq conditions du Québec a échoué parce que les autres provinces n'y trouvaient pas leur intérêt. Dans ces circonstances, a-t-il ajouté, il vaut mieux réorienter le processus et permettre à tous les citoyens, dont les Ontariens, d'intervenir dans ce débat.

Dans cette veine, a annoncé M. Rae, un comité multipartite de l'Assemblée législative dirigé par le député Tony Silipo de la région de Toronto, verra à tâter le pouls des citoyens sur cette question. En vertu d'un plan d'action à deux volets, le gouvernement publiera d'abord un document de discussion vers la fin de janvier. Des audiences publiques d'un bout à l'autre de la province suivront en février. Il n'est pas exclu que ce comité constitutionnel tienne des audiences au Québec.

Les Québécois is décident

À Québec, le ministre des Affaires canadiennes, Gil Rémillard, a trouvé «intéressante» l'initiative de l'Ontario, mais rappelle que ce sont les Québécois seuls qui vont décider de leur avenir.

«Entre le Québec et l'Ontario, il y a des relations privilégiées tout à fait spéciales puisque l'Ontario est notre principal partenaire commercial», a dit hier le ministre Rémillard à la presse à sa sortie de l'Assemblée nationale.

M. Rémillard a également rappelé que l'Ontario avait toujours appuyé le Québec dans les débats qui ont mené à l'échec de l'Accord du lac Meech.

«Je trouve la création du comité intéressante parce que cela signifie qu'ils réalisent que la situation est très sérieuse», a poursuivi M. Rémillard.

«Mais pour nous, notre référence, c'est la Commission Bélanger-Campeau. Ce sont nous, les Québécois, qui allons prendre nos décisions sur le statut constitutionnel, personne d'autre», a conclu le ministre.

Coincidence ou non, le comité on-

tarien publiera son rapport intérimaire vers la fin de mars, soit le même échéancier visé par la Commission Bélanger-Campeau. L'Ontario devrait publier son rapport final vers le 27 juin, a précisé un haut fonctionnaire digne de foi.

Le Ku Klux Klan veut percer à Sherbrooke

Jeanot BERNIER Sherbrooke

Une branche de la société secrète Ku Klux Klan procède actuellement au recrutement de nouveaux membres à Sherbrooke.

Un noyau de cette organisation, qui s'affiche comme «L'empire invisible Knights of the Ku Klux Klan», livre actuellement son message par l'intermédiaire d'un répondeur téléphonique.

Informés de l'existence de cette ligne téléphonique par la bouche à oreille, de plus en plus d'appellants composent le numéro par simple curiosité afin de juger la teneur du message.

Le KKK est une organisation qui possède des adeptes dans plusieurs pays et est connue pour ses prises de position racistes.

Mise au courant du message livré à Sherbrooke, la division des renseignements de la Sûreté du Québec, détachement Estrie, a entrepris hier des premières vérifications en rapport avec cette affaire.

Le Bloc en tête, devant les libéraux

Sherbrooke (JB)

Le Bloc québécois continue à élargir sa base électorale à travers la province et surpasse maintenant le Parti libéral dans les intentions de vote, révèle un sondage Gallup mené entre les 5 et 8 décembre et publié hier.

Créée au lendemain de l'échec de l'Accord du lac Meech, la formation du chef Lucien Bouchard reçoit l'appui de 32 pour cent des électeurs au Québec, en hausse de six points par rapport au mois dernier. Les libéraux de Jean Chrétien tombent au deuxième rang à 27 pour cent, en baisse de cinq points.

Le Bloc avait déjà inscrit une première victoire aux dépens des libéraux sur le territoire québécois, le 20 août dernier, lorsque Gilles Duceppe est devenu le premier député élu sous sa bannière dans le comté de Laurier-St-Marie, de tradition libérale.

Formé d'un groupe de neuf députés, le Bloc a gagné de la vigueur au fil de sa jeune existence mais n'a pas réussi à se faire reconnaître officiellement à la Chambre des communes et à obtenir tous les privilèges rattachés à ce statut.

Toujours selon Gallup, le NPD et les conservateurs se retrouvent à égalité au troisième rang avec 19 points chacun au Québec.

Les résultats de cette consultation confirment ceux obtenus par un sondage Omnibus Multi-Réso publiés en fin de semaine dernière et qui plaçaient aussi le Bloc québécois au premier rang.

À l'échelle nationale, la récente montée du Nouveau Parti démocratique au sommet du classement des partis politiques apparaît de moins en moins comme un phénomène de courte durée. Pour un troisième mois d'affilée, le NDP domine la course dans les intentions de vote de l'électorat.

Selon Gallup, 36 pour cent des Canadiens accordent leur préférence au NPD, soit le même pourcentage d'appui que le mois précédent.

Cependant, les libéraux se laissent distancer, perdant trois points pour établir leur cote de popularité à 32 p. cent.

Les conservateurs demeurent loin au troisième rang. Reporté au pouvoir il y a deux ans avec 43 pour cent des voix, le parti ministériel obtient aujourd'hui le support de seulement 14 pour cent des électeurs.

Outre l'effondrement du PC, le changement le plus significatif observé sur la scène politique fédérale depuis l'élection de novembre 88 demeure la montée des partis régionaux. À l'échelle du pays, la proportion d'appui du Bloc s'élève maintenant à huit pour cent, ce qui équivaut au même pourcentage que le Reform Party qui recrute sa base électorale à l'ouest de l'Ontario.

À cet égard, les experts de la maison Gallup relèvent que l'appui total accordé aux trois principaux partis (NPD, libéraux et conservateurs) s'est effrité au cours de la dernière année. Établi à 93 pour cent en décembre 89, le score combiné des trois s'établit aujourd'hui à 82 pour cent.

A ceux qui appellent au numéro de «L'empire invisible», le message enregistré sert d'abord une sévère mise en garde contre la drogue et ses méfaits en exhortant la population à dénoncer les trafiquants auprès des forces policières.

Puis la voix anonyme poursuit la communication en invitant l'interlocuteur à joindre les rangs du groupe pour aider à «combattre les différents problèmes tels que l'immigration, les mariages inter-raciaux, le monde communiste et socialiste, l'avortement, l'homosexualité et la prostitution».

L'appelant est finalement invité à écrire à un casier postal ou encore à laisser ses coordonnées pour obtenir plus d'informations.

Selon une source, «L'empire invisible» procéderait à l'enregistrement d'un nouveau message à intervalle régulier. D'un ton plus virulent, le premier de cette série de messages aurait été entendu il y a environ trois semaines.

Deux beaux coups de filet

Yvon ROUSSEAU Sherbrooke

La police municipale de Sherbrooke a réussi deux beaux coups de filet aux petites heures hier matin, et en fin d'après-midi la veille, alors que neuf individus ont été arrêtés, dont six reliés à une tentative de vol de coffre-fort et les trois autres à un réseau de vols par effraction dans des résidences.

Des neuf suspects arrêtés, deux ont comparu, hier, pour répondre à des accusations de complot pour commettre un vol par effraction, de possession d'outils de cambriolage et enfin, d'intrusion de nuit. De plus, les trois individus accusés de vols par effraction ont également comparu. Quatre adolescents ont également été référés au service de protection de la jeunesse.

Interceptés

Six individus, qui prenaient tous place dans une wagonnette, ont été arrêtés vers 0 h 28 hier matin, alors que le véhicule tentait de quitter la cour de la clinique vétérinaire située au 1771 rue King Est, angle Duplessis, à Sherbrooke. Le hasard a voulu qu'une auto-patrouille de la police passe par là au même moment.

Dans le véhicule, les policiers ont

trouvé deux adultes et quatre mineurs, ainsi que des outils de cambriolage.

Selon les policiers, les individus voulaient s'attaquer au coffre-fort de la clinique vétérinaire, mais ils ont rebroussé chemin en constatant que l'établissement était muni d'un système d'alarme. C'est en quittant la cour de l'établissement qu'ils ont été interceptés par les patrouilleurs et arrêtés.

Les six suspects sont tous inculpés pour des accusations de complot pour vol par effraction, possession d'outils de cambriolage et intrusion de nuit.

L'enquête dans cette affaire a été menée par les détectives Richard Fontaine et Roger Surprenant.

Et les résidences

C'est également par chance que les policiers, après enquête, ont réussi à mettre le grappin sur les trois autres individus, reliés à des vols par effrac-

tion perpétrés dans la nuit du 13 au 14 décembre et dans la nuit de lundi à mardi, sur les rues Victoria, Portland et Island.

Sur les indications de l'un des suspects, les policiers ont pu arrêter deux individus dans une résidence de la rue Victoria et récupérer ainsi la marchandise volée.

L'enquête a débuté à la suite du vol dans une résidence de la rue Island, où, parmi les objets volés, se trouvaient des cigarettes canadiennes achetées aux États-Unis. Un des individus a tenté de refiler et d'échanger ces cigarettes dans un dépanneur, qui a noté qu'elles provenaient des États-Unis. La police municipale, avertie de la situation, a pu interroger le suspect, ce qui a conduit aux deux autres arrestations.

L'enquête dans cette affaire a été menée par le détective Jean-Pierre Rodrigue.

La femme du hold-up subira une évaluation médicale

Sherbrooke

Une femme de 22 ans devra subir une évaluation médicale avant de répondre d'un vol qualifié de 330 \$ commis sous la menace d'un couteau à filets, mardi soir, dans un garage situé près du poste de police à Magog.

Le juge Gérald Desmarais de la Cour du Québec a ordonné, hier, cet examen à la demande de Me Peter Downey parce que sa cliente éprouve des difficultés avec les stupéfiants.

Elle devrait être ramenée devant le tribunal demain après une expertise du psychiatre légiste Pierre Gagné.

La jeune femme qui, mardi, au alentours de 23 h, a été obligée, à la pointe d'un couteau, un employé du gara-

ge Lagrandeur et Fils, 95 rue Sherbrooke, à Magog, à lui remettre les quelques centaines de dollars que contenait le tiroir-caisse a vraiment joué de malchance.

Elle a été aperçue par un piéton ou un automobiliste qui a trouvé étrange que ce client garde un sac sur la tête pour discuter avec l'employé.

Alertés, les policiers sont arrivés en moins de deux au coin des rues St-Patrice Ouest et Sherbrooke, si vite même que la jeune femme, qu'ils croyaient être un jeune homme, n'était pas encore sortie de l'établissement lorsqu'ils se sont pointés.

Elle a déguerpé en vitesse avec son butin mais elle a été rattrapée à moins de 100 mètres de la scène du vol. C'est à ce moment-là que les policiers se sont rendu compte qu'ils avaient affaire à une jeune femme qu'ils avaient déjà épinglée mais pas à la suite d'un vol.

77 000 \$ réclamés d'O'Berger du Village

□ Vente de condominiums

Magog

Vingt-deux personnes, des résidents de Montréal et des alentours en grande majorité, qui prétendent qu'elles ont été victimes de fausses représentations et de pressions indues de la part de vendeurs viennent d'intenter contre O'Berger du Village, entreprise établie à Magog qui vend des condominiums à temps partagé, une poursuite de 77 000 \$ en Cour supérieure du district judiciaire de St-François.

Les plaignants affirment que, lorsqu'ils ont été invités à visiter les condominiums où on leur avait promis un séjour gratuit d'une fin de semaine, il ne leur a pas été fait mention d'achat, qu'ils ont dû signer un contrat d'achat le jour de leur arrivée, après avoir dû écouter, durant des périodes d'une longueur de quatre heures à sept heures, selon la réceptivité des groupes, la salade des vendeurs et que plusieurs d'entre eux n'ont même pas pu visiter l'appartement proposé.

Selon M. Philippe Dorais, conseiller de l'Association coopérative d'économie familiale du sud-ouest de Montréal, qui a regroupé les plaignants, les acheteurs n'ont pas pu donner un consentement valable lors de l'achat puisqu'ils ne connaissaient nullement l'étendue de leurs obligations.

M. Dorais a révélé avoir reçu des plaintes d'autres acheteurs qui disent avoir été victimes des mêmes tactiques, mais il a avoué ignorer si ces acheteurs intenteront, eux aussi, des poursuites contre O'Berger du Village.

Les plaignants, qui réclament 77 000 \$ d'O'Berger du Village, exigent également l'annulation du contrat d'achat, le remboursement des sommes versées et des dommages exemplaires individuels de 5000 \$.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Trouvez-vous raisonnable l'augmentation des taxes municipales décrétée à Magog?



Ronald Vézina

Ronald Vézina, de Magog: «Ce n'est raisonnable du tout. Pour moi, cela va vouloir dire une augmentation de loyer. On entend parler seulement de nouvelles taxes et d'augmentation des taxes existantes de ce temps-ci. Il va falloir que ça s'arrête et vite.»



Dominique Lambert

Dominique Lambert, de Magog: «Ca n'a aucun bon sens. 15 pour cent, 17 pour cent ou 23 pour cent, c'est beaucoup trop. 10 pour cent, ça aurait suffi. Bientôt les gens ne travailleront que pour payer leurs taxes. Avant de faire les grosses dépenses qu'ils ont faites depuis quatre ans, les membres du conseil de ville auraient dû se rappeler qu'il faut rembourser.»



Huguette Vézina

Huguette Vézina, de Magog: «Je ne trouve pas cela raisonnable du tout et je ne suis pas la seule. On abuse des gens. Les plus démunis vont encore être les plus pénalisés. Il y a des gens qui promettent n'importe quoi pour se faire élire mais, une fois élus, ils ne se souviennent plus de rien.»



Léonard Casavant

Léonard Casavant, de Magog: «Ca ne me nuira pas beaucoup. Je demeure avec ma mère et je partage les dépenses avec elle. Ca ne me coûtera probablement pas beaucoup plus cher.»

OBPE TEL 568 1800
LOGE 67 240 MONTREAL
SHERBROOKE P.Q.
CETTE SEMAINE A LA
LOGE 67
VENDREDI
21 DEC. 1990

AU MENU
MINUTE STEAK
GASTON MONTMIGNY
CAMILLE AUBREIL
PIERRE DUBREUIL
Dépeçage d'arbre de Noël le 6
janvier 1991
Inscription jusqu'au 20 déc. 1990

Tous les dimanches
BRUNCH DES DAMES DE LA POURPRE ROYALE
de 11h à 14h.

METEO

Montréal (PC)

Voici les conditions météorologiques prévues par Environnement Canada pour la province de Québec pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Situation générale: une crête barométrique installée sur l'ouest de la province donne un ciel dégagé et des températures froides sur l'ensemble du Québec. Une dépression venue du Midwest américain a toutefois apporté des nuages sur le nord-ouest. Ces nuages se propageront graduellement vers l'est.

Demain vendredi, la dépression sera sur le sud-ouest du Québec et les nuages recouvriront l'ensemble de la province. De la neige accompagnera la dépression sur les régions plus au nord, tandis que les précipitations seront sous forme de pluie ou de pluie verglaçante sur les régions du sud-ouest.

Estrie: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -6 à -8. Min.: près de -10. Demain: pluie possiblement verglaçante en matinée.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Beauce: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -8 à -10. Température à la hausse. Demain: pluie ou pluie verglaçante.

Ottawa-Hull-Cornwall, Montréal: Ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en fin de journée. Max.: -6 à -8. Puis température à la hausse. Demain: pluie possiblement verglaçante en matinée.

Régions de l'Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ennuagement graduel. Max.: -8 à -10. Puis température à la hausse. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 20 p.c. Demain: nuageux avec faible neige.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: nébulosité partielle. Max.: -8 à -10. Puis température à la hausse. Demain: neige mêlée de pluie verglaçante.

Saguenay, Lac St-Jean: ensoleillé avec passages nuageux. Froid. Max.: près de -12. Puis température à la hausse. Demain: nuageux avec faible neige.

La Tuque, Réserve des Laurentides: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: près de -10. Puis température à la hausse. Demain: nuageux avec faible neige. Risque de pluie verglaçante.

Charlevoix, Rivière-du-Loup: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de -10. Min.: -12 à -14. Demain: nuageux avec faible neige se changeant possiblement en pluie verglaçante.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc-de-la-Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: près de -10. Min.: -12 à -14. Vents modérés par moments. Demain: ennuagement suivi de faible neige. Vents.

Baie-Comeau, Sept-Îles: généralement ensoleillé. Max.: près de -12. Min.: près de -16. Demain: ennuagement suivi de faible neige. Vents.

Secteur à l'est de Natashquan: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de -12. Min.: -16 à -18. Vents modérés. Demain: ennuagement.

Vers le sud

Acapulco	24	31	Barbade	26	29
Bermudes	20	21	Brownsville	11	24
Daytona Beach	19	28	Honolulu	22	26
Kingston	26	31	La Havane	20	29
Las Vegas	9	11	Los Angeles	11	16
Mexico	10	24	Miami Beach	22	28
Myrtle Beach	20	23	Nassau	20	27
Orlando	17	28	Palm Springs	6	20
Reno	-1	9	San Juan	25	29
Tampa	19	27	Trinidad	25	30
West Palm Beach	18	28			

INDEX

Arts:	B-5
Bandes dessinées:	D-8
Carrières et professions:	A-7
Décès:	C-6
Économie:	C-1
Éditorial:	B-2
Horoscope:	D-8
Petites annonces:	C-3
Sports mal gardés:	D-7
Sports:	D-1
Vivre:	B-3

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc
Président et éditeur
Jean-Guy Farah
Vice-président
Frances et administration

RÉDACTION
Jean Yigneault
Rédacteur en chef
Roch Bilodeau
Chef éditorial adjoint
Pierre-Yvon Bégin
Chef des nouvelles
Maurice Cloutier
Adjoint-chef nouvelles
Stéphane Lavalée
Chef de pupitre
Denis Messier
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
J. Berin St-Amand
Directeur marketing
Gilles Boisjoly
Directeur des ventes

PRODUCTION
Jean-Pierre Robitaille
Directeur de la production
J. Jacques Delorme
Chef des opérations
Gérard Pépin
Adjoint
Gaston Grenier
Adjoint
Benoit Côté
Chef pressier

COMPTABILITÉ
André Carrière
Contrôleur
Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE
Pierre Dubois
Directeur du tirage
André Cuesteau
Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT
Pierre-Alain Dion
Jacques Faucher
Michèle Fournier
Michel Laviole
Serge Nadeau
Claude Ouellet
Gaston Pinard
Jean-Charles Poulin
Pierre Fournier
Jocelyn Godbout

EXPÉDITION
Michel Doyon
Gérant
Édifice
André Jacques
Responsable

Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$155.00, 6 mois \$81.00, 3 mois \$42.00, 1 mois \$22.00. Hors de notre territoire immédiat, 1 an \$210.00, 6 mois \$130.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$35.00. Aux États-Unis et autres pays, 1 an \$270.00, 6 mois \$210.00, 3 mois \$135.00, 1 mois \$55.00.

"La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences habilitées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Au temps des Fêtes

Le programme d'Arthur et son Oeuvre Inc. comprend:

- Dîner de Noël pour les personnes dans le besoin.
- Vêtements et jouets pour les enfants pauvres.
- Paniers de nourriture pour les familles.
- Procure plusieurs secours pendant les mois d'hiver.

"ARTHUR et son OEUVRE"
381 ALEXANDRE
SHERBROOKE, QC, J1H 4S8
TEL.: 567-9714 21913

OFFREZ
La Tribune
À NOËL...
ET RECEVEZ
UN APPAREIL-PHOTO
35mm VIVITAR
AVEC FLASH INCORPORÉ
ET ÉTUI EN CADEAU

Ce n'est pas tous les jours que l'on peut offrir un cadeau et s'en faire un en même temps. Votre quotidien La Tribune vous donne cette chance!

En effet, si vous offrez un **abonnement-cadeau d'un an** à un proche à l'occasion des Fêtes, vous recevrez un appareil-photo 35 mm Vivitar PS:5, avec étui.

(pour les 100 premiers abonnements-cadeaux d'un an).

Vous pouvez aussi abonner une autre personne pour trois mois ou six mois, mais cette fois, sans recevoir un appareil-photo.

Le plus beau cadeau, c'est celui que l'on reçoit tous les jours.

TARIFS D'ABONNEMENT: (par camelot)

3 mois	6 mois	1 an
42\$	82\$	164\$

Service des abonnements: **564-5466**

LA QUOTIDIENNE L'EXTRA

7 0 5 — 6 0 5 4 8 4 9 4 9 2

LOTTO 6/49: 20 - 27 - 34 - 39 - 42 - 47 (14)

RÉSULTATS
Loto-Québec

PANCO Tirage du 90-12-19

3	4	8	9	16
17	18	20	25	27
30	31	35	44	47
51	53	57	64	67

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

Prochain tirage: 90-12-21

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

AU CENTRE CULTUREL Salle Maurice O'Bready

EN VENTE ACTUELLEMENT:

- 27-28-29 décembre (19h) «LE PETIT PRINCE» spectacle familial pour le temps des Fêtes
- 30 décembre (13h)
- 12 janvier (20h) MARIE-CLAIRE SÉGUIN, tour de chant
- 15 janvier (20h) LES B.B. EN SPECTACLE
- 17 et 18 janvier (20h) LA TOURNÉE JUSTE POUR RIRE, spectacle humoristique
- 26 janvier (20h) ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE SHERBROOKE
- 22 janvier (20h) ANDRÉ-PHILIPPE GAGNON
- 30, 31 janvier 1er et 2 février (20h) BROUE
- 6-7-8-9-10 fév. (20h) CÉLINE DION
- 12 février (19h30) LE CLUB DES 100 WATTS
- 15 février (20h) KASHTIN
- 23 février (20h) MARIO PELCHAT
- 27 février (20h) MARJO
- 22-23 mars (20h) ROCK ET BELLES OREILLES

UNE COLLABORATION DE
La Tribune

Ascot craint l'impact des contestations d'évaluation

«Je ne serais pas surpris que plusieurs citoyens aient gain de cause», lance le conseiller Raymond Roy

Michel MORIN Ascot

L'administration municipale d'Ascot aurait-elle pu diminuer de moitié et même plus le taux de sa taxe foncière, le réduisant de 1,10 \$ à 0,50 \$ du 100 \$ d'évaluation?

Tel est du moins le taux qu'avait envisagé l'évaluateur de la firme Morin, Roy et Désilets lorsqu'il a présenté aux membres du conseil municipal le nouveau rôle d'évaluation de la municipalité.

D'abord incrédules, les élus ont poussé plus loin leur interrogation pour se rendre compte, à la surprise générale, qu'une erreur de 100 millions \$ s'était glissée dans l'évaluation totale imposable de la municipalité.

Evidemment, la correction a été rapidement apportée et l'administration municipale a tout de suite su qu'elle ne pouvait réduire le taux de la taxe foncière à 0,50 \$ du 100 \$ d'évaluation. Une erreur de 100 millions \$ sur une évaluation imposable de 229 millions \$ entraîne toute une différence dans l'établissement de prévisions budgétaires.

À la lumière de certaines informations livrées en début de semaine à l'occasion de l'adoption du budget, tant par le conseiller Jean-Guy Landry que par quelques contribuables, les élus demeurent aux aguets.

Le conseil municipal s'attend effectivement à ce que plusieurs payeurs de taxes, en outre ceux demeurant dans le secteur rural, contestent la nouvelle évaluation de leur résidence et de leur lopin de terre.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, certains propriétaires sont confrontés à une évaluation qui triple, d'où une hausse de taxe appréciable et ce, en dépit d'une réduction du taux de la taxe foncière établie à 0,84 \$ du 100 \$ d'évaluation, contre 1,10 \$ du 100 \$ d'évaluation en 1990.

«Plusieurs propriétaires vont contester leur nouvelle évaluation et je ne serais pas surpris qu'ils aient gain de cause, devait commenter le conseiller Raymond Roy. Or, s'ils ont effectivement raison, quelles en seront les répercussions sur l'évaluation imposable de notre municipalité? Nos prévisions budgétaires seront-elles affectées? Est-ce qu'on risque de subir un important manque à gagner?»

Toutes ces questions, d'ailleurs partagées par l'ensemble des conseillers, ont été adressées au maire Robert Pouliot qui représente les intérêts d'Ascot à la MRC de Sherbrooke. Or, c'est le conseil des maires de



Raymond Roy

la MRC qui accorde le contrat d'évaluation pour l'ensemble des municipalités, à l'exception de la ville de Sherbrooke.

Le maire Pouliot a reconnu que dans chaque municipalité, «il y a toujours quelque chose qui cloche quand un nouveau rôle est déposé.»

«S'il y a des erreurs flagrantes, on pourrait effectivement se trouver aux

prises avec des problèmes importants, a-t-il reconnu. Je suis d'accord

avec votre suggestion, je vais faire rapport à la MRC.»

60 cents de plus pour l'assainissement

Ascot (MM)

Une seule modification a été apportée à la suite de l'adoption du règlement de taxation par les élus d'Ascot.

Elle touche la taxe d'assainissement imposée dans le secteur urbain. À l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 1991, en début de semaine, le conseil muni-

pal avait décrété une taxe de l'ordre de 60 \$ par unité de logement. Or, une erreur d'impression s'est glissée dans la documentation remise aux élus. Le montant de cette taxe aurait dû se lire 60,60 \$.

En l'absence des deux conseillers du secteur rural, le conseil municipal a entériné le principe adopté par la Régie intermunicipale d'assainissement du Sherbrooke métropolitain et voulant que la collecte des boues de

fosses septiques soit effectuée une fois l'an.

Une taxe de 72 \$ sera donc imposée aux contribuables du secteur rural, en plus de la taxe de 13,81 \$ servant à l'assainissement des eaux. Les payeurs de taxes rurales devront également permettre l'accès à leur propriété à l'entrepreneur dont les services auront été retenus pour assurer la collecte des boues de fosses septiques.

Soupir de soulagement dans le taxi

Sherbrooke (GF)

Si les modifications n'avaient pas été apportées cette semaine à la TPS, l'industrie sherbrookoise du taxi aurait vécu comme ailleurs des moments difficiles.

Comme l'a confirmé le président de Sherbrooke Radio Taxi, M. Jacques Boucher, il y a des propriétaires-chauffeurs qui gagnent moins de 30 000 \$ à Sherbrooke. Et il y en a qui gagnent plus de 30 000 \$ par an-

née. La première version de la TPS aurait fait en sorte que les premiers n'auraient pas compté la TPS fédérale sur le montant total de la course à être payé par le client. Les autres chauffeurs, oui.

Imaginez la situation, lance M. Boucher. Des clients auraient exigé d'être desservis par des chauffeurs exemptés de la TPS.

Certes, rajoute M. Boucher, les chauffeurs de taxi aimeraient mieux qu'il n'y ait pas de TPS du tout, pour

personne. Mais, précise-t-il, puisqu'il faut maintenant vivre avec, vaut mieux que cette nouvelle taxe s'applique également à tous.

C'est dans la journée de mardi que le ministre fédéral des Finances, M. Michael Wilson, a déposé une motion modifiant la TPS. Cette motion concernait l'industrie du taxi, le remboursement de la taxe aux touristes, la location de chambre à partir de l'étranger et la vente des billets de loterie.

La voiture du maire...

Sherbrooke (DD)

Le maire de Sherbrooke, Paul Gervais, utilise depuis quelques jours la voiture mise à sa disposition par la Ville de Sherbrooke et compte bien la garder chez lui les weekends, comme son prédécesseur Jean Paul Pelletier, pour l'avoir rapidement à sa portée s'il est appelé à remplir des fonctions officielles.

«Les fins de semaine, le maire a à se déplacer très régulièrement pour la Ville. Je me sens très à l'aise avec ça», fait valoir M. Gervais.

Il justifie cette décision par le fait qu'il n'entend pas faire la navette entre sa demeure et l'hôtel de ville à chaque fois qu'il aura besoin de sa voiture de fonction, entre ses moments de loisirs.

«Vais-je partir de chez moi avec ma voiture pour aller à l'hôtel de ville prendre celle de la Ville, puis revenir à l'hôtel de ville reprendre ma propre voiture et retourner chez moi? Je ne pense pas que les citoyens soient d'accord avec ce genre d'enfantillage-là», dit le maire Gervais.

«C'est le compromis entre ça et avoir un chauffeur», ajoute-t-il.

«Je trouve qu'on a massacré Jean Paul Pelletier un peu trop par rapport à ça», ajoute d'ailleurs M. Gervais, faisant allusion aux critiques adressées à l'endroit de l'ancien maire au sujet de l'utilisation de la voiture de la Ville les weekends.

«C'est davantage La Tribune que les gens qui a reproché ça à M. Pelletier», juge le maire Gervais.

Urbanisme: Sherbrooke forcée de modifier son plan?

Sherbrooke (DD)

La Ville de Sherbrooke pourrait devoir modifier certains éléments de son plan d'urbanisme afin de le rendre conforme au schéma d'aménagement de la MRC de Sherbrooke.

Le plan d'urbanisme, qui fait suite à deux ans de travail et de consultations publiques sur des dossiers sectoriels, doit être adopté au printemps par le conseil municipal.

Entre temps, Sherbrooke et les autres municipalités membres de la MRC devront avoir une bonne discussion, estime le préfet Richard Gingras.

Deux éléments principaux du plan d'urbanisme ne se retrouvent pas dans le schéma d'aménagement de la MRC, en vigueur depuis juin 1988, soit la reconnaissance comme pôle économique régional du secteur formé par l'autoroute 410, le boulevard Portland et la rue King Ouest, de même que le rôle du centre-ville de Sherbrooke comme pôle institutionnel, culturel et administratif de la région.

Ces orientations pourraient évidemment avoir dans le futur un impact au plan de l'attribution de subventions gouvernementales et même de l'investissement.

Pourrait-on modifier le schéma d'aménagement en faveur du plan d'urbanisme de la capitale régionale? «Ca va dépendre de la décision des maires, c'est évident qu'un sché-

ma, ça se change, ce n'est pas coulé dans le béton, mais il y aura une bonne discussion à venir», déclare le préfet Richard Gingras.

Les représentants de la Ville de Sherbrooke doivent d'ailleurs rencontrer en janvier les élus de la MRC.

Des questions

Le chef du service de l'Habitation et du Développement urbain à la Ville de Sherbrooke, Michel Archambault, reconnaît que le plan d'urbanisme comporte des éléments nouveaux et soulève des questions au sein de la MRC de Sherbrooke.

Mais, dit-il, «la Ville de Sherbrooke fait ça dans un esprit constructif».

«Le schéma d'aménagement date de 1985 et aujourd'hui tout le monde est d'accord pour entreprendre des discussions», croit M. Archambault.

«Certains éléments du plan d'urbanisme sont de nouveaux éléments, il y aura des discussions.»

«Ce sont de nouvelles questions ou des questions restées en suspens», estime M. Archambault.

«On amorce un processus de consultation auprès de la population, mais aussi avec nos voisins et nos partenaires», ajoute-t-il.

«C'est clair qu'on est prêt à faire des changements. Il est tout à fait normal que le produit fini diffère. De plus on a de nouveaux élus», fait encore valoir le chef du service de l'Ha-

bitation et du Développement urbain.

«Ca va dans les deux sens, il est

possible qu'on fasse des ajustements», dit-il.

Le plan d'urbanisme de Sherbrooke

doit par ailleurs faire l'objet d'une nouvelle consultation publique le 28 janvier prochain.



La Ville de Sherbrooke et les autres municipalités de la MRC de Sherbrooke discuteront en janvier des orientations du plan d'urbanisme de Sherbrooke, notamment en ce qui a trait à la reconnaissance du secteur de l'autoroute 410, du boulevard Portland et de la rue King Ouest comme pôle économique régional.

LES MRC, DIX ANS APRÈS...

Ce ne sont pas les monstres que plusieurs craignaient

Sherbrooke (FG)

Un peu plus de 10 ans après l'adoption de la loi appelant à la formation de municipalités régionales de comté (MRC) sur le territoire québécois, ces organismes sont loin d'être les monstres que plusieurs craignaient alors de voir naître.

«C'est sûr, expose le préfet de la MRC de Sherbrooke, Richard Gingras, il y avait de l'inquiétude dans le monde municipal. Certains anticipaient les pires craintes, surtout avec les bruits qui couraient au départ et voulant que les MRC deviennent de véritables gouvernements régionaux ayant des responsabilités dans des champs aussi spécialisés et variés que l'éducation et les affaires sociales.»

Et maintenant, quel bilan en dresse ce préfet, également maire de la municipalité de St-Élie d'Orford? «Cela n'a pas créé de révolution mais l'exercice valait définitivement la peine», répond M. Gingras, signalant que si la seule obligation des MRC était de s'entendre sur un schéma d'aménagement du territoire, la démarche a permis un rapprochement du monde rural et du monde urbain, en plus de donner lieu en bien des endroits au développement de nouveaux services en commun.

«En milieu rural, dit-il, les élus étaient habitués depuis longtemps d'échanger entre eux, en raison de leur adhésion à leur conseil de comté, même si la compétence de ces organismes ne dépassait guère les questions de cours d'eau et de drainage. Mais du jour au lendemain, de retrouver à la même table des représentants des villes a soulevé une certaine



Roger Nicolet



Richard Gingras

inquiétude: autant de la part des petites municipalités de se faire manger par les grosses que les grosses de se voir mettre des bâtons dans les roues par les petites municipalités locales. À la pratique, on a bien vu qu'il n'en n'était rien et que le monde muni-

pal dans son ensemble a gagné à se rapprocher ainsi.»

Pour sa part, le préfet de la MRC de Memphrémagog, Roger Nicolet, également président de l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec (UMRCQ), estime que ces regrou-

pements de maires par territoire ont contribué au renforcement des régions. «Par la table de discussions que les MRC ont donnée, les élus des plusieurs MRC ont voulu dépasser la seule responsabilité des schémas d'aménagement, fait-il valoir. A petits pas, on en est venu à développer des

outils communs adaptés à notre réalité. Mais il faut dire que pour les petites municipalités, en raison des défis tellement importants à relever et des coûts que ces actions engendrent, il n'y avait pas beaucoup d'autres choix.»

Val Saint-François et Granit: certains problèmes d'appartenance et de cohabitation

Sherbrooke (FG)

Si la question des affinités ou de l'appartenance est réglée à peu près partout, cela continue néanmoins de hanter les débats au sein de la MRC du Val St-François.

«C'est vrai que ce n'est pas facile de créer le consensus chez nous», reconnaît le préfet, Wellie Larochelle, en faisant référence aux divers pôles d'intérêts réunissant ce territoire et de l'intention très ferme de la ville et du canton de Brompton de quitter les rangs, en direction de Sherbrooke.

«La liberté de changer de MRC appartient aux citoyens concernés et cela, je ne le contesterai pas, même si je trouve que les gens ont plus à perdre qu'à gagner d'un tel changement», laisse tomber le préfet, faisant notamment ressortir que le schéma du Val St-François, particulièrement axé sur la forêt et le reboisement, est davantage compatible avec la réalité vécue dans le secteur de Brompton, où l'on retrouve l'usine Kruger.

À tout événement, le résultat de la «difficile adaptation» pour les intervenants du territoire à mettre la roue ensemble se fait sentir. «On a raté de belles occasions de faire des choses, lance M. Larochelle, également maire de St-Denis de Brompton... Le bureau des licences (plaques d'immatriculation) qu'on a laissé fermer à Windsor est un très bel exemple du genre de projet que la MRC aurait pu poursuivre. Néanmoins, nous avons des bons coups à notre actif, comme en ce qui regarde la gestion du site d'enfouissement. Et puis je reste confiant qu'avec le temps, les choses vont s'arranger et qu'il nous sera possible de mieux mener ensemble différents dossiers de responsabilités communes.»

MRC du Granit

Dans la MRC du Granit également, la cohabitation n'a pas toujours été facile. «Les municipalités sont éparpillées sur un immense territoire et les affinités avec le chef-lieu, Lac-Mégantic, ne sont pas évidentes», expose le préfet Michel Pou-



Wellie Larochelle

lin, maire de St-Robert Bellarmin, tenant à rendre hommage à son prédécesseur, Léon Ducharme, pour son travail en matière de regroupement d'intérêts...

«On a pris conscience de l'importance de travailler en commun, sur-

tout sur des projets d'ordre économique, comme avec le fonds de développement régional pour le tourisme et l'industrie qu'on est à mettre sur pied. Même que sous l'impulsion de la MRC, une agence de garde en milieu familial a pu être constituée: on s'était rendu compte que la rareté des places en garderie était un obstacle au retour au travail de femmes dont plusieurs entreprises ont besoin, en raison de leur type de production.»

Mais les MRC iront-elles un jour plus loin que ces initiatives pour intervenir directement en matière de voirie, d'éducation et de services sociaux? «On fait référence ici à l'idée de gouvernements régionaux, qui avait donné lieu il y a 10 ans à une levée de boucliers, répond Roger Nicolet. Je ne pense pas qu'on soit prêt à cela, même si le discours de la décentralisation revient en surface. On peut bien sûr penser à des secteurs comme la voirie tertiaire, mais avant tout partage de responsabilités, il faudra discuter avec le gouvernement de fiscalité.»



Un très Joyeux Noël et une Heureuse Année 1991 à tous les citoyens de Windsor.



M. Adrien Péloquin, maire

C'est ainsi que tous les membres du Conseil se joignent à moi pour vous offrir à tous et à toutes, nos meilleurs vœux de joie, santé, prospérité et bonheur tout au long de l'année 1991.

Adrien Péloquin



M. Louis St-Laurent



M. Aubert Léveillé



M. Irénée Pellerin



M. Richard Normandin



Mme. Mariette Pelletier



M. Marcel Lavoie

BONNE NOUVELLE
pour nos
contribuables

**AUCUNE HAUSSE DE TAXE
A WINDSOR EN 1991**

"Voilà la meilleure façon de commencer 1991 avec confiance"
Adrien Péloquin, maire de Windsor (17 dec. 1990)

En effet, il n'y aura pas d'augmentation de taxe pour l'année 1991 à Windsor. La taxe foncière est maintenue, comme en 1990, à 1.40\$ du 100\$ d'évaluation. Concernant les autres taxes de service, elles seront également les mêmes qu'en 1990. La taxe d'eau coûtera 1.25\$, la taxe de vidanges demeurera à 50\$ par unité de logement et la taxe d'affaire sera maintenue à 4.5% de la valeur locative.

BUDGET TOTAL

En 1991 le budget de la Ville de Windsor se chiffrera à 4 967 765\$, en hausse de 163 473\$ par rapport à 1990.

DÉTAILS

Un somme de 613 720\$ sera consacrée au secteur Loisirs et Culture dont 150 475\$ en subvention aux organismes sans but lucratif. La Sécurité publique et le service de police coûteront 608 782\$ aux contribuables. Une somme de 694, 785\$ servira à assumer les dépenses au chapitre du Transport routier et de l'entretien des rues et des routes.

ENVIRONNEMENT

Un montant de 687 075\$ ira à l'Hygiène du milieu et à l'environnement, dont une somme de 202, 850 \$ sera consacrée à la purification et au traitement des eaux.

ADMINISTRATION

L'Administration générale de la Ville (gestion financière et administrative) accapara 481 025\$ du budget tandis que

les secteurs Urbanisme, Promotion et Développement industriel exigeront une somme de 118 578\$.

PROJETS

Au cours de 1991, un grand nombre de projets spéciaux qui auront pour effet d'améliorer le bien-être de tous les citoyens, seront réalisés dans presque tous les domaines. C'est ainsi que les dépenses d'immobilisations à même les revenus se chiffreront à 528 524\$ et que 152 000\$ de dépenses spéciales d'engagement seront faites. Notons qu'une somme de 100 000\$ sera affectée au projet de rénovation de la Poudrière. On procédera également en 1991 au pavage de diverses rues: St-Paul, St-Christophe, Abran et St-Jean-Baptiste. Une somme de plus de 39 000\$ sera affectée à des rénovations et à des aménagements à l'aréna. D'autre part, des dépenses de rénovation seront faites

au Centre Communautaire pour un total de 50 000\$ (projet d'aménagement de la future bibliothèque). Voilà quelques projets, parmi plusieurs autres, qui seront réalisés à Windsor en 1991.

UNE BONNE SANTÉ!

Fort d'une autre bonne année financière en 1990, les citoyens de Windsor peuvent envisager l'année 1991 avec confiance. Le Conseil espère même terminer l'exercice financier actuel (1990) avec un surplus grâce à tous les appuis qu'il reçoit des employés municipaux, des bénévoles et des citoyens de Windsor. C'est ainsi que M. Péloquin terminait son allocution lors du dépôt du budget 1991 lundi dernier à l'Hotel de Ville.

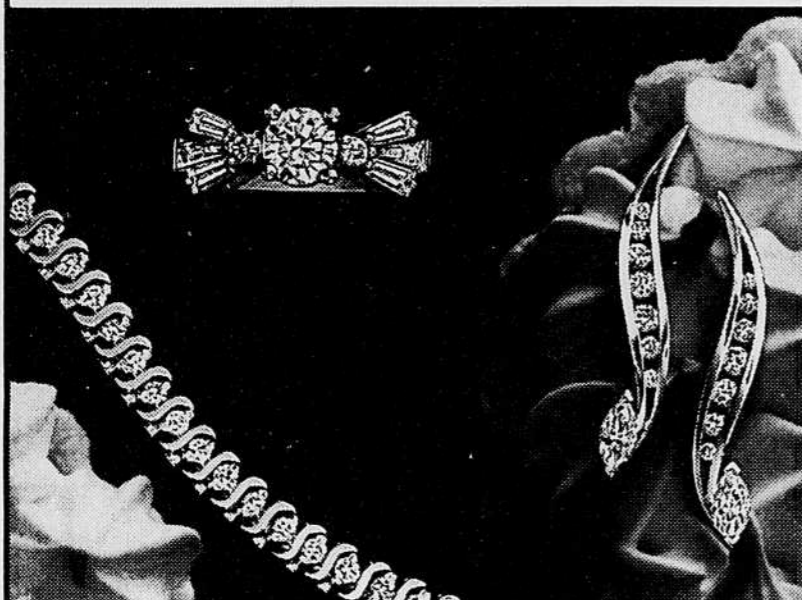


Service de Limousines Excalibur

- Location avec chauffeur
- Noces et toutes autres occasions
- Excalibur blanche 4 Portes EXCLUSIVE AU QUÉBEC
- Limousine Présidentielle 8 places

WINDSOR: 845-5625
SHERBROOKE: 820-2110
MAGOG: 868-1615

LES IRRÉSISTIBLES.



Si elle a un penchant
pour les diamants...

Succombez à la tentation de lui plaire. Choisissez un diamant qui fera ses délices parmi la Collection de diamants "Les Irrésistibles."

Un diamant est éternel.

Bijouterie Lahaye Inc.

70, rue St-Georges, Windsor, Qué., J1S 1J6
(819) 845-3424

Bientôt 50 ans de qualité et de confiance.



En toute amitié,
Bonheur,
Santé
& Prospérité

Impressions commerciales et industrielles

Luc Martineau
Rés.: (819) 845-4989
Guy Martineau
Rés.: (819) 845-4952

130 St-Georges
Windsor, Qc
J1S 1J8
(819) 845-5488

(l'impression
c'est
impression!)

USINAGE FOURNIER

Fabrication et usinage de pièces sur demande
À PRIX TRÈS COMPÉTITIF

UN TRÈS JOYEUX NOËL

ET UNE
BONNE
HEUREUSE
ANNÉE!



DONALD FOURNIER prop.

QUALITÉ... PRÉCISION...
SERVICE...

USINAGE FOURNIER INC.

423, 11e rang, Windsor, Qué., J1J 2R3
(819) 845-4725 Fax: (819) 845-5543

RÉSIDENCE ST-PHILIPPE

33, rue Ambroise/Deardean
Windsor, Qué.

CENTRE D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNE À LA RETRAITE

A tout le personnel, nos résidents, résidentes ainsi qu'à toute la population pour leurs encouragements apportés, nous vous souhaitons

**JOYEUX NOËL ET
BONNE ANNÉE**

Pour informations, communiquez avec:

Mme Gemma Gagnon, directrice **Tél.: 845-5418**



A tout notre personnel,
nos clients, nos fournisseurs et à
toute la population Estrienne

**JOYEUX NOËL
et BONNE ANNÉE!**

101, Principale Sud, Windsor, Qué. J1S 2M2
Tél.: (819) 845-2758 Fax: (819) 845-3771

FINANCEMENT DE

9.9%

sur tous nos véhicules usagés 89, 88, 87 en inventaire

A tout notre personnel, leurs familles, nos clients, fournisseurs et amis, nos vœux de

**Paix, Amour
et Harmonie.**

* La première année d'un contrat de 48 mois. Offre valide jusqu'au 31 décembre 1990.

La maison de la satisfaction

DESAULNIERS

PONTIAC BUICK

131 PRINCIPALE NORD, WINDSOR, QC
(819) 845-2711



HERWOOD

Inc.

Malcolm L.
Wheeler

et son épouse et
précieuse collaboratrice
Gloria.



La période des fêtes est un temps de réjouissance et c'est aussi un moment privilégié afin de vous remercier sincèrement de votre entière collaboration.

C'est avec beaucoup de respect que nous désirons vous transmettre nos meilleurs souhaits à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

La direction et le personnel

A nos employés ainsi qu'à leurs familles lesquelles nous permettent de rendre toujours de meilleurs services à notre clientèle, un merci tout spécial et nos souhaits les plus chaleureux.

HERWOOD

Inc.

198 rue Principale Nord
Windsor

(819) 845-2343
(819) 845-3939

Fax: 845-7582
Cell: 821-0940

Le meilleur de Provigo.



Provigo
Charles Marceau, prop.

Depuis plus de 30 ans, nous avons grandi et collaboré étroitement avec vous tous, nos clients, nos employés, nos fournisseurs afin de devenir le no. 1.

Grâce à vous, MARCHE MARCEAU est devenu, au fil des ans, le chef de file de l'alimentation à Windsor et régions ainsi qu'un symbole de fierté pour toute la communauté.

CHARLES ET PIERRE MARCEAU profitent de l'occasion pour vous témoigner toute leur appréciation pour votre contribution à la croissance de l'entreprise. C'est avec plaisir que la direction du Marché Marceau vous offre ses meilleurs vœux pour Noël et vous souhaite beaucoup de plaisir pour cette période de réjouissance.

Le Personnel est fier de contribuer semaines après semaines à rendre vos emplettes des plus agréables. Votre marché Marceau reconnaît le dynamisme de son équipe.



Marché Marceau Provigo,
295 St-Georges, Windsor

Québec accepte de verser les 700 000 \$ à certaines conditions

Asbestos (MM)

Le Conseil du trésor du gouvernement du Québec a consenti hier à l'Agence centrale de commercialisation des fruits et légumes de serres du Québec, une subvention de 700 000 \$.

L'ACC réclamait cette aide financière pour lui permettre d'éponger

une partie de son manque à gagner qui se chiffre à plus d'un million de \$ depuis son ouverture en mars dernier à Asbestos. Incidemment, la subvention aurait dû être versée depuis quelques mois déjà.

Le député de Richmond et ministre délégué à l'Agriculture, aux Pêcheries, à l'Alimentation, au Développement régional, Yvon Vallières, a

confirmé l'accord de son gouvernement en précisant que la subvention était assortie d'une kyrielle de conditions s'adressant tant à l'ACC qu'aux producteurs serricoles membres de l'Agence. Ils sont près de 80.

La mise en place d'un plan de redressement «qui devra être préparé par une firme spécialisée nommée par

le ministère de l'Agriculture» est l'une des conditions, a précisé M. Vallières. La firme aura le mandat de dresser «des états financiers à jour, d'établir et de valider la liste des créances réelles de l'ACC, et de rédiger un plan de redressement de l'agence».

Le député a poursuivi en parlant des producteurs membres de l'ACC: «Ils devront, dans le cadre même du plan de redressement, réduire les

sommes qu'ils réclament de l'Agence d'un montant qui devra être au moins égal à l'aide financière proposée par le MAPAQ, ainsi qu'un montant de 206 000 \$ en capital actions souscrit.»

M. Vallières a ajouté qu'un observateur nommé par le ministère de l'Agriculture devra assister aux réunions du conseil d'administration de l'ACC. Les producteurs serricoles membres de l'Agence centrale de

commercialisation devront aussi s'engager à demeurer membre de l'organisme pour une période d'au moins trois ans.

Il nous a été impossible d'obtenir les commentaires du directeur général de l'ACC, M. Serge Bernier.

Une rencontre est prévue demain entre les dirigeants de l'ACC et les représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Le projet de Place Coaticook «n'a plus de sens», selon le conseiller Sage

— le conseiller Rénald Sage

Christian CARON

Coaticook

A la suite de changements qui font que les données économiques sont devenues défavorables à la Ville de Coaticook, Rénald Sage, conseiller municipal, estime que le projet de Place Coaticook doit être reconsidéré.

«Je ne suis pas contre le projet de Place Coaticook. Au contraire, un tel projet constituerait un atout pour la ville de Coaticook. J'estime cependant que l'emplacement choisi au centre-ville (ou est actuellement situé le garage municipal en face de l'Hôtel de ville) ne serait pas particulièrement favorable pour le conseil municipal», précise-t-il en entrevue.

Le conseiller Sage a déjà laissé savoir à quelques reprises qu'il était en désaccord avec le choix de l'emplacement. «Et je me fais constamment questionné par les citoyens sur la rue. Ce que les gens ne savent pas c'est que les données ont changé considérablement depuis un certain temps. Il ne faut pas perdre de vue que si l'on maintient la décision de construire Place Coaticook à l'endroit projeté il faudra nécessairement bâtir un autre garage municipal ailleurs», explique en substance Rénald Sage. Et c'est là, selon lui, le hic.

Le projet

Initialement, la Ville de Coaticook devait vendre son garage municipal et



Le conseiller Rénald Sage

la Maison Dumont à des promoteurs pour la somme de 200 000 \$. De grande envergure, le nouveau bâtiment multi-fonctionnel devait rapporter près de 30 000 \$ en taxes annuellement. Quant au garage municipal, les premières estimations laissaient entrevoir qu'il était possible de bâtir un nouveau garage pour environ 400 000 \$.

Or, selon le conseiller Sage, les chiffres ne sont plus les mêmes aujourd'hui. Premièrement, il souligne que Place Coaticook n'occupera pas autant d'espace que prévu. En fait, les promoteurs du projet n'auront besoin que du terrain actuellement

occupé par le garage municipal. Pas besoin du terrain de la Maison Dumont, semble-t-il. Ainsi donc, plutôt que de vendre le tout pour 200 000 \$, la Ville de Coaticook devra se contenter de toucher 70 000 \$. Si le projet est de moindre envergure, cela rapportera inévitablement moins de taxes à la Ville. La moitié moins, pense le conseiller.

Quant au nouveau garage municipal qu'on pourrait construire près du développement Couillard, il semble que ce n'est pas 400 000 \$ mais bien un million de dollars qu'il faudrait, puisque ce bâtiment commandera la construction d'un chemin et de certaines infrastructures.

«Si nous avions été en mesure de vendre nos terrains pour 200 000 \$ comme prévu au départ et qu'il nous en aurait coûté 400 000 \$ pour un nouveau garage municipal, l'idée aurait été acceptable. Mais la situation est différente: on vend le garage municipal actuel pour 70 000 \$ et on construit un nouveau garage qui va coûter plus d'un million. A mon avis, ça n'a pas de sens et je ne suis pas le seul à partager cette idée», tient à dire M. Sage. La décision finale n'a pas encore été prise dans ce dossier, mais il semble que le conseil de ville soit sur le point d'adopter le projet.

Il y a ce soir à l'Hôtel de ville à 19 h 30 une assemblée d'information sur ce projet. La sortie de M. Sage va probablement aviver l'intérêt des citoyens pour le sujet.

Le Canton de Magog précise que la dette est surtout remboursée par les taxes de secteurs

Canton de Magog (GD)

Sans mettre en doute l'exactitude de statistiques compilées par la direction générale de l'administration financière du ministère des Affaires municipales qui affirme qu'à la fin de l'an dernier la dette à long terme du Canton de Magog était de 1675 \$ par capita, le directeur général de cette municipalité, M. Jean-Pierre Fontaine, souligne qu'il ne faut pas conclure que, pour rembourser sa dette à long terme, la municipalité perçoit le même montant de chaque contribuable.

«La plus grosse partie, je dirais même 85 pour cent, de nos emprunts à long terme ont servi à défrayer le coût de la mise en place de réseaux

d'égouts et d'aqueduc dans certains secteurs de la municipalité. Ces emprunts sont remboursés par les résidents de ces secteurs», explique-t-il.

Il ajoute que les seuls emprunts remboursés à même les fonds généraux et ayant, de ce fait, un impact sur le taux de l'impôt foncier ont servi à défrayer le coût de travaux ou la mise en place de service qui profitent à tous les contribuables et que ces emprunts s'élèvent à moins d'un million de dollars.

M. Fontaine souligne aussi que la direction générale de l'administration financière du ministère des Affaires municipales répartit la dette à long terme per capita de la municipalité sur une population évaluée à 3630 personnes au 31 décembre 1989 alors qu'au 30 juin 1990 la population réel-

le du canton de Magog était de 4475 personnes.

«Si les données de notre recensement avaient été utilisées par le ministère des Affaires municipales, la dette à long terme de la municipalité aurait été de 1359 \$ per capita et non de 1675 \$», ajoute-t-il.

BURGER KING VOUS PROPOSE LE HAMBURGER A 69¢

Une vraie bonne offre. Un vrai bon hamburger.

Du boeuf pur à 100% grillé sur le feu, garni de ketchup et de cornichons.

Limite 5 par client.

C'est 100%

22702

Election complémentaire le 11 février à North Hatley

North Hatley

Le poste de conseiller vacant depuis la démission de M. Ronald Watkins sera comblé lors d'une élection complémentaire qui aura lieu le 11 février, à North Hatley.

M. Watkins qui a été élu membre du conseil municipal en novembre 1989 a motivé sa démission par des raisons d'ordre professionnel et un

surcroît de travail.

Ce sera la deuxième fois en moins d'un an que North Hatley est le théâtre d'une élection complémentaire. Il y en a eu une à l'été à cause de l'annulation, pour cause d'irrégularités, de l'élection de M. Brent Pauley élu par tirage au sort en novembre 1989. Cette élection complémentaire a tourné à l'avantage de M. Irénée Pelletier, l'adversaire de M. Pauley à la mairie.

FAITS DIVERS

Identité de la victime à Lac-Mégantic

Lac-Mégantic (YR) — La victime de l'accident mortel survenu en début de soirée mardi, rue Salaberry, à Lac-Mégantic, est Mme Bella Grondin, 79 ans, du 6425, rue Salaberry, à Lac-Mégantic.

La septuagénaire sortait de l'église Notre-Dame-de-Fatima et traversait la rue en diagonale pour se rendre à son domicile, situé à deux pas de là. La vieille dame a été happée par un

lourd camion, circulant en direction est, alors qu'elle avait traversé la moitié de la rue.

Transportée au Centre hospitalier Lac-Mégantic, la victime a succombé à ses blessures vers 22 h 45. L'accident s'est produit à 19 h 40.

L'enquête a été confiée à l'agent Jacques Beaudoin, de la police municipale de Lac-Mégantic.

Mise en garde au sujet d'une fraude pyramidale

Sherbrooke (YR) — Le bureau des crimes majeurs de la division de l'Estrie de la Sûreté du Québec veut mettre la population en garde contre une fraude pyramidale présentement en opération dans le secteur de Windsor, en particulier.

Selon l'agent d'information de la

SQ, M. René Côté, les citoyens sont appelés à investir 5000 \$, afin de réaliser rapidement un gain important. Plusieurs plaintes ont été reçues par la SQ, à ce jour. Le seul fait de participer à une activité pyramidale constitue une infraction à la loi.

Desiderata

Va sereinement parmi le bruit et rappelle-toi que la paix peut être dans le silence.

Sois en paix avec tous. Dis la vérité doucement et clairement; écoute les autres, même ennuyeux et ignorants, ils ont aussi leur histoire. Evite les personnes bruyantes et agressives, elles sont frustration pour l'esprit. Si vous comparez aux autres, vous deviendrez vains et amers; il y aura toujours des personnes plus petites et plus grandes que vous. Réjouissez-vous de vos réalisations autant que de vos rêves. Intéressez-vous à votre carrière, aussi humble soit-elle; elle est une certitude en ces temps incertains. Soyez prudents en affaires; le monde est rempli de tricherie. Que cela ne vous empêche pas de voir la vertu; plusieurs personnes luttent pour des idéaux élevés, la vie nous fournit plusieurs exemples d'héroïsme. Soyez vous-même. Surtout ne feignez pas l'affection. Personne n'a le droit d'être cynique au sujet de l'amour, malgré les déceptions et la solitude, il est aussi vivace que l'herbe. Acceptez les enseignements des années, écoutez avec complaisance le discours de la jeunesse. Faites confiance au pouvoir de l'esprit pour vous protéger dans le malheur. Ne vous découragez pas avec des choses imaginaires. Plusieurs peurs naissent de la fatigue et de la solitude. Malgré une discipline de vie, soyez bon envers vous-même. Vous êtes un enfant de l'univers au même titre que les arbres et les étoiles, vous avez le droit d'exister. Et quoi qu'il en soit, l'univers tourne à la perfection. Alors, soyez en paix avec Dieu, peu importe la conception que vous en avez, et malgré vos efforts et vos aspirations et la confusion de l'existence, soyez en paix avec votre âme. Avec toute son ingratitude, sa superficialité et les rêves brisés, il n'en demeure pas moins que le monde est merveilleux. Soyez prudent. Appliquez-vous à être heureux.

Trouvé à l'église St-Paul, Baltimore, Md., daté de 1692

Meilleurs vœux de la saison à toute notre clientèle

Au Bon Marché

Copies disponibles au magasin, 45, rue King ouest.

22755



Carrefour de l'Estrie

UNE TOUCHE PERSONNELLE

À Noël, ajoutez une petite touche personnelle.

Offrez-lui le raffinement d'un cadeau de la Lingerie Silhouette. Emballez. Et signez.

SILHOUETTE

lingerie

23063

VITRINE MON Noël DE RÊVE!

Gagnez la vitrine de rêve d'une valeur de 7000\$ en magasinant chez les marchands participants

• Tirage samedi 22 décembre • Allez voir les cadeaux offerts au 83, rue King Ouest

centre-ville Sherbrooke

22518x

Budgets municipaux 91... en bref

La hausse atteint 15 % dans le secteur rural de Waterville

Michel MORIN

Waterville

Si l'augmentation de la charge fiscale n'augmente en moyenne que de 1,6 pour cent dans le secteur desservi par le service d'aqueduc, la situation est différente dans le secteur rural de Waterville où l'augmentation du fardeau fiscal atteint 15 pour cent.

Dans cette municipalité, la distribution de la taxe foncière est effectuée en deux volets. Dans le secteur qualifié de urbain, la taxe foncière passe de 1,16 \$ du 100 \$ d'évaluation à 1,17 \$ du 100 \$ d'évaluation. Le taux de taxe foncière, à Waterville, comprend également le recouvrement d'une taxe spéciale affectée au service de la dette.

Par ailleurs, la taxe d'eau passe à 121 \$ par unité de logement, une hausse de 6 \$ par rapport à 1990. Enfin, l'impôt prélevé pour la cueillette et la destruction des ordures ménagères sera porté à 67 \$, contre 65 \$ en 1990.

Pour le propriétaire d'une résidence évaluée à 60 000 \$, la hausse ne sera que de 14 \$ en 1991.

Toutefois, dans le secteur rural, non pourvu en service d'aqueduc, le portrait est fort différent. Le taux de la taxe foncière grimpe de 0,62 \$ à 0,73 \$ pour chaque tranche de 100 \$ d'évaluation, une hausse de 17,7 pour cent. Il faut souligner qu'à l'intérieur de ce taux est comprise la taxe de 0,05 \$ du 100 \$ pour le remboursement de la caserne à incendie.

Les résidents de cette partie de Waterville n'ont pas à assumer la taxe d'eau; par contre, ils doivent verser 67 \$ pour la cueillette des ordures ménagères.

Or, le même exercice pour une résidence de 60 000 \$ laisse voir une augmentation de 68 \$. De 437 \$ qu'il était en 1990, le fardeau fiscal passe à 505 \$, une hausse de 15,5 pour cent.

Canton de Compton

Compton Canton (YR) — La taxe foncière sera majorée légèrement de 65 à 69 sous du 100 \$ d'évaluation dans le Canton de Compton.

Par ailleurs, la taxe pour l'enlèvement des ordures restera la même, soit 72 \$ pour les résidences, 60 \$

pour les chalets et de 70 à 250 \$ pour les commerces, selon la nature des opérations de ces derniers.

Le budget global de la municipalité passe d'un peu plus 346 000 \$ en 1990 à 372 030 \$ pour la prochaine période fiscale.

Canton de Dudswell

Canton de Dudswell (YR) — La taxe foncière du Canton de Dudswell

sera perçue à partir d'un nouveau rôle d'évaluation augmenté de 20

pour cent, en 1991. Les élus municipaux ont cependant réduit le taux de la taxe de 80 sous à 50 sous.

La taxe d'enlèvement des vidanges pour les résidents permanents passe de 50 \$ à 60 \$, alors que celle imposée

Cleveland

Cleveland (MM) — Une agréable surprise attend les contribuables de la municipalité de Cleveland. Ils devront assumer le même fardeau fiscal en 1991, une nouvelle positive en raison du contexte économique actuel.

Aucun changement n'a été apporté au taux de la taxe foncière. Il sera toujours de 0,52 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Pour l'enlèvement et la destruction des ordures ménagères, un montant de 60 \$ par unité de logement sera

St-Isidore

St-Isidore (YR) — Le conseil municipal de St-Isidore a maintenu à 98 sous le taux de la taxe foncière pour la prochaine année fiscale.

Le budget adopté pour la prochaine année totalise 252 453 \$, compa-

Sawyerville

Sawyerville (YR) — «Le conseil municipal de Sawyerville a adopté son budget 1991, sans modifier le montant des taxes à être acquittées par les contribuables», indique le maire Patrice Dodier.

Ainsi, la taxe foncière reste à 1,20 \$, tandis que la taxe d'aqueduc est maintenue à 100 \$, la taxe d'enlèvement des vidanges à 50 \$, la taxe

Sainte-Anne-de-la-Rochelle

Sainte-Anne-de-la-Rochelle (MM) — Le taux de taxe foncière a beau di-

minuer de 0,61 \$ à 0,45 \$ du 100 \$ d'évaluation en 1991, certains contri-

butables de Sainte-Anne-de-la-Rochelle devront déboursier davantage l'an prochain pour rencontrer leurs obligations fiscales et ce, en raison d'une augmentation sensible de l'évaluation imposable.

Le coût prélevé par unité de logement pour rembourser la cueillette et la disposition des ordures ménagères connaît une hausse relativement importante, passant de 62,50 \$ à 74 \$.

Un autre impôt est levé pour le service des incendies, assuré par la ville de Waterloo. Un montant de 16,25 \$ par propriétaire est imposé; il était de 13 \$ en 1990.

Les prévisions budgétaires se chiffrent à 162 153 \$, contre 144 580 \$ en 1990.

Selon l'impact de la bonification de l'évaluation sur les résidences, certains propriétaires paieront davantage en 1991 tandis que d'autres s'en tireront relativement bien.

Par ailleurs, la taxe d'aqueduc passe de 125 \$ à 150 \$ pour les résidences, tandis que la taxe pour l'enlèvement des vidanges est majorée de 45 \$ à 50 \$.

Le budget de la municipalité, qui atteignait 339 933 \$ en 1990, est de 343 780 \$ pour l'an prochain.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 1991 atteint 295 433 \$.

Le budget 1990 totalisait 268 495 \$, alors que celui de 199

Budgets municipaux 91... en bref Budgets municipaux 91... en bref

Victoriaville aurait dû réduire les dépenses plutôt que de hausser les taxes de 14 p.c.

— L'Association coopérative d'économie familiale des Bois-Francis

Pierre MAILHOT Victoriaville

L'Association coopérative d'économie familiale (l'ACEF) des Bois-Francis, et le candidat défait à la mairie de Victoriaville en novembre dernier, l'ex-conseiller Gilles Desrosiers, estiment que le conseil municipal aurait dû procéder à des coupures et réduire ainsi la hausse moyenne du compte de taxes.

Le nouveau conseil municipal, dirigé par Robert Camiré, a maintenu le taux de la taxe foncière, mais l'augmentation du rôle d'évaluation des terrains a eu pour effet de provoquer une hausse moyenne de 14 pour cent du compte de taxes des contribuables.

BOLTON-EST

Bolton-Est

Même si le taux de la taxe foncière qui est présentement de 1,15 \$ les 100 \$ d'évaluation sera réduit à 63 cents l'an prochain à Bolton-Est, les taxes accapareront une part légèrement plus élevée des revenus des contribuables.

La raison en est l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation qui a fait passer la valeur des biens-fonds imposables inventoriés sur le territoire de cette municipalité de 22 millions \$ à 43 millions \$.

La cueillette et l'enfouissement des déchets coûteront un peu plus cher que cette année, soit 61 \$, comparativement à 58 \$. Par contre, la taxe spéciale que la municipalité a imposée l'an dernier pour défrayer le coût de la confection du nouveau rôle d'évaluation et qui sera perçue pour la dernière fois sera réduite de 19 \$ à 13 \$ par lot.

Bolton-Est prévoit des revenus et des dépenses de 385 581 \$ l'an prochain.

AUSTIN

Austin

Le taux de la taxe foncière qui est présentement de 50 cents les 100 \$ d'évaluation à Austin sera réduit à 40 cents l'an prochain.

Cette diminution est uniquement la conséquence de l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation.

La redevance imposée pour la cueillette et l'enfouissement des déchets sera haussée de 45 \$ à 51,50 \$. Quant à la taxe spéciale décrétée l'an dernier pour défrayer le coût de la confection du rôle d'évaluation et qui sera perçue pour la dernière fois, elle sera réduite de 17,45 \$ à 11,63 \$ par lot vacant et de 23,45 \$ à 15,64 \$ par lot bâti.

Austin anticipe des recettes et des dépenses de 573 800 \$ l'an prochain.

STANSTEAD

Stanstead

Les contribuables de Stanstead subiront l'an prochain une hausse de 3,4 pour cent des taxes et contributions diverses perçues par la municipalité.

Le taux de la taxe foncière sera porté de 91 cents à 94 cents les 100 \$ d'évaluation. Par contre, celui de la taxe spéciale imposée pour défrayer le coût de la construction de l'usine d'épuration des eaux usées sera réduit de 7 cents à 6 cents.

La taxe d'assainissement des eaux sera portée de 82 \$ à 89 \$ par unité de logement et la redevance imposée pour la cueillette et pour l'enfouissement des déchets, de 62 \$ à 65 \$.

Stanstead prévoit des revenus et des dépenses de 578 385 \$ l'an prochain.

OGDEN

Ogden

Le taux de la taxe foncière qui sera en vigueur l'année prochaine à Ogden ne sera fixé que le 7 janvier.

Le maire, M. Philip Wood, a imputé ce retard au dépôt tardif du nouveau rôle d'évaluation et aux demandes de révision présentées par plusieurs contribuables.

«Le taux qui est présentement de 40 cents les 100 \$ d'évaluation sera sans doute de 25 cents l'an prochain mais ce n'est pas encore tout à fait certain», a-t-il déclaré.

Ce qui est sûr, par contre, c'est que la redevance imposée pour la cueillette et l'enfouissement des déchets passera de 60 \$ à 70 \$ par unité de logement et qu'Ogden aura besoin de revenus de 280 000 \$, soit 52 000 \$ de plus que cette année, pour honorer ses obligations.

M. Wood a révélé que ces 52 000 \$ seront presque entièrement affectés à la réparation du réseau routier mu-

Le coordonnateur de l'ACEF, M. Henri-Paul Labonté, se dit surpris par cette hausse substantielle. «Je ne m'attendais pas à une hausse de taxe dès le premier mandat du nouveau maire. Et ça me surprend. On dirait que la spontanéité a été à l'ordre du jour dans cette hausse», mentionne-t-il. M. Labonté admet qu'il n'a pas encore eu le temps d'analyser toutes les facettes de ce budget. Il avoue, cependant, qu'il est mécontent vis-à-vis du plan d'ensemble mis de l'avant par le conseil. «Ce plan ébauché par le conseil est trop vague», signale-t-il.

Failles à prévoir?

Le coordonnateur de l'ACEF soutient que la Ville aurait dû comprimer les dépenses pour éviter cette hausse

substantielle du compte de taxes. «La conjoncture actuelle est difficile et le consommateur est déjà fort pénalisé. La Ville n'aurait pas dû ajouter de nouvelles affaires», confie-t-il. Et pour dresser le portrait de la présente situation, M. Labonté signale que les demandes de consultation budgétaire reliées à des problèmes d'endettement familial ont augmenté de 25 pour cent en 1990. «Il ne faut pas oublier, non plus, l'inflation et la TPS en 1991».

M. Labonté affirme que le propriétaire d'une maison unifamiliale et les locataires vont être pénalisés. Il croit que cette hausse du compte de taxes est la goutte d'eau qui va faire déborder le vase et qui va engendrer plus

rapidement les faillites personnelles.

Préoccupé par l'économie régionale très fragile, M. Labonté révèle que son organisme lèverait son chapeau à la Ville si les dépenses étaient faites en fonction de la création d'emplois.

Candidat défait lors de la course à la mairie en novembre dernier, M. Gilles Desrosiers juge que cette hausse est importante et qu'elle va qu'elle va faire mal.

Sans vouloir raviver de vieilles chicanes, l'ex-candidat à la mairie avait dit au cours de sa campagne électorale que 1991 serait une année difficile et qu'il anticipait un budget serré. «Les gens ont cru en ceux qui ont promis qu'il n'y aurait pas de hausse de taxe».

M. Desrosiers prônait également dans sa campagne électorale la réduction des services et il remarque aujourd'hui que le nouveau conseil ne l'a pas fait. «Chose certaine, les gens vont réaliser cette hausse lorsqu'ils recevront leur compte de taxes», a-t-il conclu.

Les dirigeants de la Chambre de Commerce des Bois-Francis, par ailleurs, n'ont pas encore pris position dans ce dossier parce qu'ils n'ont pas eu le temps de l'étudier.

nicipal qui est dans un piteux état parce que la municipalité n'a reçu du ministère des Transports aucune subvention pouvant être utilisée à cette fin.

STANSTEAD-EST

Stanstead-Est (YR)

La taxe foncière ne sera pas augmentée dans la municipalité de Stanstead-Est pour l'année 1991. Le taux sera maintenu à 50 sous du 100 \$ d'évaluation. Le budget de la prochaine année a été déposé hier soir mais il ne sera adopté que lors de la première séance régulière du mois de janvier, le tout conformément à la loi.

Par ailleurs, la taxe pour la cueillette des vidanges passera de 67 à 75 \$ par résidence.

Le budget 1991 prévoit des revenus de 223,577 \$ et des dépenses de 237,108 \$, ce qui indique un déficit de 13,531 \$, lequel sera comblé à même les surplus accumulés de la municipalité, de l'ordre de 49,512 \$.

Le maire Harvey Lothrot a indiqué que la municipalité attend une subvention de 15 000 \$ pour 1991 du ministère des Transports du Québec, comme ce fut le cas en 1990, pour l'entretien des chemins d'hiver.

C'est d'ailleurs à l'entretien des chemins d'hiver, à la TPS et aux salaires des administrateurs et des employés que le maire Lothrot attribue le déficit de la prochaine année.

GARTHBY CANTON

Garthby Canton (PS)

Les contribuables de la municipalité de Garthby Canton ne subiront une hausse de leur charge fiscale qu'au niveau de la taxe pour la cueillette et l'enfouissement des ordures ménagères.

Cette taxe augmentera de 43,50 \$ à 79 \$ par unité résidentielle, de 117,50 \$ à 210 \$ pour le commercial et de 23,50 \$ à 42,50 \$ pour le secteur de la villégiature.

Quant à l'impôt foncier, il demeurera à 0,95 \$ du 100 \$ d'évaluation tout comme la taxe spéciale à 0,12 \$ pour défrayer l'achat de la machinerie servant à l'entretien des chemins, l'hiver.

Les prévisions budgétaires équilibrées 1991 augmentent quelque peu pour se situer à 184 000 \$.

D'autre part, le maire Jean-Guy Chretien de Garthby Canton a précisé que le plan de revitalisation, mis de l'avant au cours des derniers mois, commence à porter fruits. Selon lui, la construction dans le secteur de la villégiature a connu un élan inespéré.

HAM-NORD

Ham-Nord (PS)

Le compte de taxes des contribuables de la municipalité de Ham-Nord sera quelque peu majoré en 1991 à la suite de l'adoption de prévisions budgétaires supérieures de 6,5 pour cent à celles de 1990 pour atteindre 413 200 \$.

Le taux de l'impôt foncier passe de 0,75 \$ à 0,80 \$ du 100 \$ d'évaluation imposable. Les édiles ont aussi décrété une hausse de la taxe des vidanges de 88 \$ à 95 \$ et de l'aqueduc de 80 \$ à 116 \$ par unité.

Toutefois, les contribuables de Ham-Nord bénéficieront d'une légère baisse des taux relatifs aux taxes spéciales servant à défrayer les coûts de réparation du service d'aqueduc et d'égout, soit de 0,43 \$ à 0,40 \$ pour la première phase des travaux et de 0,38 \$ à 0,36 \$ pour la deuxième étape.

BON-CONSEIL

Bon-Conseil (GP)

À la municipalité de village de Bon-Conseil, les dépenses augmenteront de 2,8 pour cent en 1991 et nécessiteront des déboursés de 601 435 \$.

Malgré cette hausse, les taxes restent au même niveau, mentionne le maire Jérôme Lampron, soit de 55 cents des 100 \$ d'évaluation. Seule la taxe de cueillette des vidanges augmente de 5 \$, passant de 45 \$ à 50 \$ par an.

Se disant satisfait de ce budget, le maire Lampron étudie avec le conseil plusieurs projets, dont la conclusion des travaux de l'assainissement des eaux usées, la rénovation de l'hôtel de ville et la relocalisation de la bibliothèque.

ACTON VALE

Acton Vale (GP)

Même si les dépenses augmentent de 9 pour cent à Acton Vale à 1991, le nouveau conseil en place a réussi à contenir les hausses de taxes à 6,5 pour cent en moyenne.

En 1991, la ville d'Acton Vale dépensera près de 4 millions \$ en biens et services (8,97 pour cent de plus qu'en 1990) et entrevoit la réalisation de deux projets importants: l'agrandissement de la bibliothèque et des améliorations au réseau d'aqueduc.

Les contribuables subiront une hausse générale de la taxe foncière de 7 cents, passant de 1,33 \$ à 1,40 \$. La taxe d'eau augmente de 6 \$ par an (de 144 \$ à 150 \$), la taxe d'ordures, de 19 \$ (59 \$ à 78 \$), la taxe d'épuration de 2 \$ (de 43 \$ à 45 \$). Les autres taxes restent pratiquement inchangées.

En déposant le budget, qui a été adopté à l'unanimité, le conseil a présenté un exemple d'une maison résidentielle, évaluée à 60 000 \$. Le propriétaire a payé 1074 \$ en taxes en 1990 et paiera 1143 \$ en 1991, une hausse de 69 \$ ou de 6,45 pour cent.

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Stuart House Canada Limitée est une entreprise canadienne spécialisée dans la vente de produits dérivés du papier d'aluminium. Aussi, nous sommes courtiers pour une gamme de produits vendus en pharmacie et en confiserie.

REPRÉSENTANT(E) D'EXPÉRIENCE

pour vendre aux pharmacies, épiceries et magasins à rayons, secteur Estrie et Bois-Franc, 3 jours semaine.

• Bilingue • Bon communicateur • Aimer la vente et les défis • Posséder une voiture. Cette personne devra être en mesure de recruter de nouveaux clients tout en desservant la clientèle déjà établie.

Salaires, allocation d'auto, allocation dépenses, bons reliés à la réalisation des objectifs de vente, bénéfices marginaux.

Faire parvenir votre Curriculum vitae à:

STUART HOUSE CANADA LIMITÉE
9300, Henri Bourassa Ouest
Suite 2
Ville St-Laurent, QC
H4S 1L5

64129

La police de Drummond enquête sur Lampron

Agent aux prises avec 5 chefs d'accusation

Gerald PRINCE Drummondville

La police de Drummondville mène sa propre enquête en rapport avec les événements qui se seraient produits à Granby, dans la nuit du 4 au 5 novembre, et qui auraient impliqué le président de la Fraternité des policiers, l'agent Jacques Lampron, âgé de 45 ans.

C'est ce qu'a confirmé hier à LA TRIBUNE le directeur adjoint de la police de Drummondville, M. Jean-Denis Lefebvre, tout en se défendant de faire quelque commentaire que ce soit sur les incidents eux-mêmes.

«Nous allons interroger les gens de Granby qui ont été mêlés à cette affaire», confie M. Lefebvre, qui confirme du même coup que la suspension pour une durée indéterminée, imposée à l'agent Lampron, fait suite à ces événements.

Accusations

M. Lampron, on le sait, fait face à cinq poursuites sommaires au palais de justice de Granby, en particulier pour avoir troublé la paix à deux reprises dans un restaurant et au poste de la SQ, voies de fait sur un agent de la Sûreté du Québec et deux entraves au travail d'un agent de la paix dans l'exercice de ses fonctions.

M. Lefebvre précise que cette enquête de la police, comme employeur de M. Lampron, cherche à faire toute la lumière sur les incidents qui lui sont reprochés, non pas pour confirmer ou infirmer l'enquête policière déjà complétée par la Sûreté du Québec à Granby.

BURGER KING VOUS PROPOSE LE HAMBURGER A 69¢
Une vraie bonne offre. Un vrai bon hamburger.
Du boeuf pur à 100% grille sur le feu, garni de ketchup et de cornichons.
Limite 5 par client
BURGER KING C'est 100%

Noël

LE PÈRE NOËL VOUS ATTEND!
Lundi au vendredi 10h à 21h00
Samedi et Dimanche 10h à 17h00
Spectacles de marionnettes Mercredi, jeudi, vendredi et samedi

MAIL EATON
20-21-22 DÉCEMBRE
PROMOTION CJRS
«LA COURSE CONTRE LA MONTRE»

MAIL EATON-ZELLERS
20-21 DÉCEMBRE de 15h00 à 20h00
22 DÉCEMBRE 11h00 à 16h00
GRATUIT
CARICATURES AVEC ROBERT LAFONTAINE

OUVERT 7 JOURS
Lundi au vendredi, 9h30 à 21h00
Samedi et Dimanche, 9h00 à 17h00

Carrefour DE L'ESTRIE 21063

VENTE D'AVANT NOËL

CHAISE EN CUIR
Pivotante et inclinable avec tabouret.
289\$

CAUSEUSE-LIT
en «soft touch»
Choix de 4 couleurs.
499\$

FAUTEUIL EL RAN
à partir de **399\$**

FAUTEUIL À BILLE
129\$

CONFORTABLE FAUTEUIL À BILLES
Blanc ou couleur opale.
279\$

Four à micro-ondes 0.8 pi.cu. Modèle ME48TW
• 700 watts
• Commandes Electroniques
• 10 niveaux d'intensité
• Décongélation automatique
• Sonde thermique
• Minuterie 100 minutes
269\$

MIE Meubles Lennoxville Inc.
153, rue Queen, Lennoxville, 566-5844
PLAN MISE DE COTE
VISITEZ NOS 4 ÉTAGES

L'assassinat de Martine Auger n'aurait rien à voir avec son travail, selon les enquêteurs

Montréal (La Tribune et PC)

L'assassinat de Martine Auger, l'agent de police de la Communauté urbaine de Montréal dont le cadavre nu et transpercé d'un grand nombre de coups de couteau a été découvert avant-hier dans son petit appartement d'Anjou, en banlieue est, n'aurait absolument rien à voir avec son travail.

C'est l'opinion exprimée par les enquêteurs chargés d'élucider le meurtre sadique de leur jeune collègue retrouvée avec un couteau de boucherie planté dans le corps.

La jeune femme de 25 ans qui portait l'uniforme de la police de la CUM depuis 1987 aurait vraisemblablement été assassinée dans la nuit du mercredi au jeudi 13 décembre, à l'intérieur de son trois pièces et demi qu'elle occupait seule, au sous-sol d'un duplex de banlieue.

Affectée depuis deux ans au poste 31 de la CUM, dans le secteur Côtés-Neiges, Martine Auger profitait d'un congé de quelques jours avant d'être mutée en janvier au poste 43, dans le quartier Rosemont.

Même si elle était en congé, elle avait été appelée à témoigner la veille de sa mort dans une affaire criminelle, au palais de justice de Montréal.

Les mares de sang importantes sur

le plancher et les murs de la chambre à coucher, de la salle de bains et du salon laissent croire que la victime s'est farouchement défendue devant les assauts répétés de son agresseur armé d'un couteau.

Le rapport préliminaire d'une autopsie pratiquée hier par le pathologiste Claude Pothel, du laboratoire de police scientifique de Montréal, a révélé que la jeune femme avait été poignardée à plusieurs reprises. Elle avait de profondes coupures aux mains qu'elle se serait infligées en tentant de désarmer son assassin.

Consternation à Thetford Mines

Ce n'est que plusieurs heures après la découverte du meurtre que le père de la victime, M. Gérard Auger, professeur de chimie au Cégep de Thetford Mines, a été avisé du drame par les policiers locaux. Désemparé, il a demandé à l'un des officiers du poste 31, le capitaine Michel Miron, de procéder à l'identification du cadavre de sa fille à la morgue.

L'assassinat de l'ex-Thetfordoise a semé la consternation au sein de sa famille et de ses proches.

Un appel logé à la résidence de ses parents hier après-midi a effectivement permis d'apprendre que le père s'était rendu précipitamment à Montréal pour prendre connaissance des détails entourant ce crime crapuleux

et conclure les arrangements habituels dans de telles situations.

Lors de ce bref entretien chargé d'émotions, Isabelle Auger, sœur de Martine, déclarait que les membres de la famille étaient trop accablés par le chagrin pour émettre quelque commentaire que ce soit, préférant partager leur peine entre proches.

En soirée hier, le lieu et l'heure de la tenue d'une cérémonie religieuse demeuraient toujours inconnus mais certaines indications laissent croire que, si tel était le cas, elle se tiendrait à Montréal.

La mère de la victime était très bouleversée encore hier soir et choquée de ne pas en savoir davantage sur les circonstances de la mort tragique de sa fille.

«Ca fait trois ou quatre médias qui appellent, on n'en sait pas plus que vous et j'ai trop de peine pour parler, je voudrais qu'on respecte ça. Je n'ai rien à dire, je ne veux rien vous dire», a répété la mère éplorée, avant de conclure en disant que de nombreux témoignages de sympathie avaient afflué à la maison, dans la journée d'hier.

Une vie rangée

Au cours d'une entrevue accordée, un voisin immédiat de la victime depuis trois ans à Ville d'Anjou, a raconté que la jeune femme semblait mener une vie rangée.

«Je la voyais régulièrement et il m'arrivait de lui parler à l'occasion. Je savais qu'elle était dans la police, qu'elle travaillait presque toujours la nuit et qu'elle avait deux autos, une vieille Buick verte pour l'hiver, une Trans-Am brune pour l'été et une moto Kawasaki...» a raconté M. Guy Lemay, qui l'a vue pour la

dernière fois, vers 17h15 le lundi 10 décembre, alors qu'elle pelletait de la neige en face de chez elle.

Inquiet de ne pas apercevoir sa voisine depuis plusieurs jours, et surtout intrigué par la présence de sa vieille Buick immobilisée devant sa résidence, le père-brise affublé de trois contraventions pour stationnement illégal, ce rentier de 64 ans a décidé d'alerter la police, vers 12h15 mardi midi.

Peu après, deux policiers découvraient le cadavre de la jeune femme gisant dans le salon, tout près de la porte, un couteau de boucherie fiché dans le corps.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. À Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

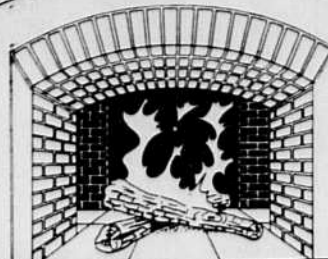
UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel: Weedon

LAC-MÉGANTIC
RICHMOND
ASBESTOS
composez 0 et demandez Zenith 5-3060
À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

Quand il vous faut + que la qualité.



Au Four à Bois

Albert Alarcon, propriétaire, chef de cuisine

Menu à \$17.50

Buisson de saumon fumé ou crevettes sauce provençale
Potage
Filet Mignon aux cinq Poivres ou
Gratin de fruits de Mer
Assiette de sorbet maison ou
Crème caramel
Thé ou Café

Menu à \$16.50

Escargots Sauce Provençale ou Salade Composée
Potage du Jour
Suprême de Volailles (Sauce Estragon) ou
Brochette de Filet Mignon (Sauce cinq Poivres)
Sorbet Maison ou
Crème caramel
Thé ou Café

Menu à \$24.50

Buisson de Poisson Fumé ou Salade Savoyarde
Escargots ou Crevettes Sauce Provençale
Potage
Filet Mignon aux cinq Poivres ou
Gratin aux fruits de mer Sauce Rose
Pâtisserie Maison
Crème Caramel
Thé ou Café

Bon appétit et Joyeuses Fêtes!

Spécial du midi à 5²⁵ à 8⁷⁵ | Réservations: 822-2722

Au Four à Bois

3025 King ouest, Sherbrooke, tél.: 822-2722



3025, rue King Ouest, Sherbrooke

22715

Le syndicat affirme avoir une majorité chez Hyundai

Granby (PC)

La campagne de recrutement des Travailleurs canadiens de l'auto auprès des employés de l'usine Hyundai de Bromont tire à sa fin et le syndicat devrait déposer au cours des prochains jours une requête en accréditation.

Selon le directeur québécois du syndicat, M. Claude Ducharme, la syndicalisation de l'usine bromontoise est inévitable et «plus rien ne peut arrêter le mouvement».

Au cours d'une conférence de presse tenue hier à Granby, M. Ducharme a d'ailleurs exhibé une liasse de plusieurs centaines de cartes de membre, sous les applaudissements nourris d'un groupe de militants de la première heure.

«Le syndicat a recruté légalement et majoritairement les travailleurs de Hyundai», a confié un porte-parole syndical.

INTRODUCTION DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION
Apex
APEX 286-12 699\$

MONITEURS EPSON	• 80286, 8/12 MHz	IMPRIMANTES EPSON
VGA MONO 176\$	• 1Mo de mémoire vive	T1000 9 Aiguilles 199\$
VGA COULEUR 477\$	• 2 ports série, 1 parallèle	AP2000 9 Aiguilles 250\$
TTL VERT MONO 62\$	• Garantie 1 an	AP4000 9 Aiguilles 450\$

ORDINATEURS, PORTABLES, IMPRIMANTES, LASERS MONITEURS, LOGICIELS

COMPUTERWAY Dirigé par **EPSON**

EPSON MISSION PERFECTION

VILLE LeMOYNE 1406 Boul. Taschereau (514) 466-9355
L'AVIL 155-F des Laurentides Boul. (514) 669-9977
POINTE-CLAIRE 940 St. Jean Boul. (514) 695-0022
SHERBROOKE 2516 Rue King Ouest (819) 822-4282

ComputerWay est une division d'Epson Canada Limitee. Equity et Apex sont des marques déposées de Epson America Inc. Epson est une marque déposée de Seiko Epson Corporation. MS-DOS est une marque déposée de la Corporation Microsoft.

STEINBERG
CORRECTION
En première page de notre circulaire du 17 au 31 décembre 1990, nous désirons préciser que le prix de 99¢ ne vaut que pour les pêches ou la macédoine de fruits Steinberg en format de 796 mL. D'autre part, en page 10, seuls les biscuits Rhapsody, Suisselette et Truffet de Bahisen en boîtes de 100 g ou 125 g sont vendus à 2,39 \$.

Nous nous excusons de tout inconvénient causé à notre clientèle.

23558

POUR ÊTRE BIEN CHAUSSÉ CET HIVER

Santana

Directement du manufacturier!

ÉPARGNEZ JUSQU'À

25%

POUR ELLE ET LUI:

- Souliers Harvard
- Bottes de cuir
- Bottes imperméables Aquatherm
- Souliers de toilette pour dame

IMPERMÉABILITÉ GARANTIE

AQUATHERM

Lot d'échantillons à partir de 9⁹⁹\$

- Souliers à 9⁹⁹\$
- Bottes en cuir 29⁹⁹\$
- Bottes de nylon 19⁹⁹\$
- Bottes Aquatherm 39⁹⁹\$

3 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

23311

Cartier BOUTIQUE DE MODE MASCULINE

POURQUOI ATTENDRE APRES NOËL
SOLDE 20 - 50%

CHANDAILS

Un superbe choix à partir de \$29⁹⁵

COMPLETS ET VESTONS

33 1/3% de rabais

BLOUSONS CUIR

Tous à 50% de réduction

RABAIS ET IDÉES-CADEAUX

- robes de chambre
- ceintures en cuir
- cravates importées
- boxers imprimés et bien d'autres items à la mode.



Venez épargnez sur notre collection "PRINTEMPS" déjà en magasin



Carrefour de l'Estrie
3050, Boul. Portland, Sherbrooke
Tél.: (819) 563-5504

Cartier

23506

MONTRÉAL • QUÉBEC • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES • SAINT-JÉRÔME • CHICOUTIMI • LONGUEUIL • VALLEYFIELD • GRANBY • JOUETTE • LÉVIS • CHARLESBOURG • SAINT-EUSTACHE • VICTORIAVILLE • SHAWINIGAN • REPENTIGNY • GATINEAU • DRUMMONDVILLE • ORLÉANS, ONT.

A TRAVERS LE QUÉBEC

PLACE DE L'EST

Coin King est et 10e Ave N.

Sherbrooke

820-1592

3770, boul. Industriel

Sherbrooke

562-2454

10, rue Principale ouest

Magog

847-2424